

ACTES TRANSMISSIBLES

Tous les actes ci dessous transmissibles en projet ou signés doivent être accompagnés de la ou des délibérations ou arrêté municipal les concernant ainsi que des dossiers et des avis (article L.2131-2 du CGCT)

Commande publique
Marchés publics de travaux, fourniture et service d'un montant supérieur à 221 000 € HT Sont transmissibles en fonction du seuil ci dessus : tous les accords cadres marchés à bons de commande et marchés subséquents qui sont désormais des techniques d'achat
Acte d'engagement ou lettre de commande des marchés de maîtrise d'oeuvre Candidats retenus pour consultation maîtrise d'oeuvre
Contrats de concession dont délégations de service public, affermage...
Contrat de concession d'aménagement
Contrats de partenariat
Modifications dont avenants des marchés publics transmissibles et toutes modifications des contrats de concession
Désignation des membres des commissions appel d'offre
Désignation des membres des commissions délégations service public
Désignation des membres de jury de concours
Domaine Public
Convention d'occupation du domaine public
Baux emphytéotiques administratifs
Contrats d'acquisition et de cession de biens du domaine En cas de vente au dessus du seuil d'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (180 000 €)
Coupes et abattage
Démocratie Locale
Toute délibération du conseil municipal ou les décisions prises par délégation du conseil municipal en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT)
Les délibérations du conseil départemental ou les décisions prises par délégation du conseil départemental en application de l'article L. 3211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Démocratie Locale
Délégation signature
Délégation de fonctions
Délégations fonctions officier d'état-civil sauf maire et adjoints
Délibération portant sur les indemnités
Nomination coordonnateur recensement
Délibérations relatives aux CCAS
Règlement intérieur - organisation et horaires
Ordre de réquisition du comptable pris par le Maire
Pouvoirs de Police
Les décisions réglementaires et individuelles prises par le maire, le président de l'EPCI et le président du conseil départemental
Maintien et ouverture d'un établissement recevant du public (ERP)
Taxi
Urbanisme
Permis de construire
Permis d'aménager
Transfert permis de construire
Permis de démolir
Déclarations préalables
Certificats d'urbanisme
Schéma de cohérence territoriale
Plans locaux d'urbanisme intercommunaux
Plans locaux d'urbanisme
Cartes communales
Décision d'institution, de modification ou de suppression du droit de préemption
Décisions de délégation et d'exercice du droit de préemption
Décision d'exercice du droit de préemption urbain sur un bien où l'opération de préempter est envisagée
Déclaration d'intention d'aliéner
ZAC (dossier création et réalisation)
Affaires économiques
Décisions relevant de l'exercice de prérogatives de puissance publique, prises par les SEM et les SPL

Fonction Publique Territoriale
<i>Récapitulatif des décisions individuelles des agents titulaires (fonctionnaires et stagiaires)</i>
Nomination
Délibération portant sur la création /suppression d'emploi
Recrutement direct ou nomination suite à un concours (stagiaire complet ou non complet)
Recrutement par voie de mutation
Recrutement par voie de détachement y compris pour stage
Nomination suite à promotion interne
Intégration directe dans un cadre d'emploi
Détachement sur un emploi de direction de cabinet, fonctionnel
Carrière
Prorogation de stage, prolongation, titularisation
Avancement d'échelon et de grade
Mise à disposition (arrêt individuel, convention, renouvellement)
Détachement vers une autre administration ou collectivité, renouvellement, fin et/ou réintégration dans la collectivité
Temps de travail
Lignes directrices de gestion
Modification du règlement intérieur portant sur l'organisation du travail
Rémunérations
Délibération instaurant le RIFSEEP
Délibération modifiant le RIFSEEP
<i>Récapitulatif des décisions individuelles des agents contractuels de droit public</i>
Recrutement
Recrutement et renouvellement sur emploi permanent par contrat à durée indéterminée
Recrutement et renouvellement sur emploi permanent par contrat à durée déterminée
Remplacement de personnel indisponible/ renouvellement
Recrutement d'un travailleur handicapé avant titularisation
Contrat à durée déterminée (renouvellement de CDD ou transformation d'un CDD, contrat assimilé à un nouvel engagement)
Fin de contrat ou d'engagement
Licenciement (contrat à durée déterminée ou des contrat à durée indéterminée)